

Les amendements et les engrais verts



LES AMENDEMENTS

Il s'agit de matières d'origine organique ou minérale, qui sont mélangées aux premiers centimètres du sol dans le but d'en préserver ou d'en corriger les propriétés physiques, chimiques et biologiques.

Les amendements d'origine organique

Le plus connu, et certainement le meilleur, est le compost. Il peut être de fabrication domestique, commerciale ou municipale. En plus d'élever le taux de matière organique, le compost bonifie la texture et la structure du sol, facilite la rétention de l'eau, modifie le pH, et ajoute des éléments nutritifs et des microorganismes utiles.

Dans un potager, les amendements d'origine organique sont le plus souvent incorporés aux premiers centimètres du sol au printemps ou à l'automne. Les doses doivent prendre en compte la nature du sol et le type de légumes (gourmands, moyennement gourmands et peu gourmands).

Dans le cas d'un sol nouvellement transformé en potager, les quantités incorporées sont généralement plus importantes.

Les amendements d'origine minérale

Ces amendements, qui proviennent généralement du sol ou des roches, servent à améliorer les qualités du sol au potager. On utilise le plus souvent :

- la chaux calcitique afin d'augmenter le pH et ajouter du calcium ;
- la chaux dolomitique pour augmenter le pH et ajouter du calcium et du magnésium ;
- le sable pour accroître la porosité et faciliter le drainage ;
- la cendre de bois qui modifie le pH à la hausse et ajoute des éléments nutritifs.

Dans un potager, ces amendements sont incorporés aux premiers centimètres du sol à l'automne. Ces produits étant un peu difficiles à utiliser, il est indiqué de respecter les recommandations du fournisseur, ou encore mieux les avis d'un professionnel.

OUTILS ET PRODUITS À PRÉVOIR

Outils : brouette, pelle, griffe rotative, râteau droit

Produits : compost ou amendements d'origine minéraux

LES ENGRAIS VERTS

Ce sont des plantes particulières qui sont cultivées dans le but d'être enfouies dans le sol où on fera pousser les légumes afin d'en augmenter la fertilité.

Les avantages et inconvénients des engrais verts

Ils ont comme avantages :

- d'améliorer la structure du sol ;
- de rendre plus facilement disponibles les éléments minéraux pour les plantes ;
- de stimuler l'activité biologique du sol ;
- d'assainir le sol en empêchant plusieurs insectes ravageurs et maladies de compléter leur cycle vital ;
- de protéger le sol du lessivage et de la perte de fertilité durant une période de repos du sol ;
- d'aider à éliminer ou à contrôler certaines plantes indésirables ;
- de fixer l'azote atmosphérique dans le cas des légumineuses.

Ils ont comme inconvénients :

- d'occuper l'espace de culture durant 6 semaines à une saison ;
- de demander un travail parfois difficile lors de l'enfouissement, particulièrement si on n'a pas ou encore que l'on ne peut pas utiliser un rotoculteur.



Avoine



Trèfle blanc



Sarrasin

Dans quelles situations utiliser un engrais vert ?

On planifie l'ensemencement d'un engrais vert :

- pour la préparation d'un nouveau terrain où l'on souhaite cultiver un potager ;
- dans un plan de rotation où on souhaite laisser «reposer» le sol une année ;
- dans un espace libre, avant ou après une culture, afin de ne pas laisser le sol à nue. On parle alors d'engrais vert en dérobé ;
- en association avec une autre culture.

Les différentes espèces cultivées comme engrais vert

Les crucifères favorisent l'emménagement dans le sol d'éléments nutritifs ainsi que l'ameublissement du sol. Les meilleures plantes sont la moutarde blanche, le radis fourrager et le canola (non-OGM). On peut aussi utiliser le colza (non-OGM), le kale et le navet fourrager.

Les graminées aident à l'ameublissement du sol. Elles peuvent être associées aux légumineuses. On utilise l'avoine, l'orge, le millet japonais, le raygrass et le seigle d'automne.

Les légumineuses fixent l'azote atmosphérique qui est retourné au sol au moment de l'enfouissement. Toutefois, mal incorporées au sol, certaines légumineuses peuvent devenir des plantes «indésirables». On utilise la féverole, les pois fourragers, la vesce commune, la luzerne, les trèfles blanc, rouge, mélilot ou d'odeur.

Le sarrasin est une plante nettoiyante qui éloigne les nématodes.

Le tournesol enrichit le sol en humus.

Comment choisir l'engrais vert ?

Il existe deux méthodes :

- en tenant compte de la culture qui suit. On choisit un engrais vert d'une famille différente des plantes que l'on désire cultiver par la suite. On évite ainsi la concurrence nutritionnelle et on empêche les espèces de ravageurs communs de pouvoir compléter leur cycle ;
- en sélectionnant l'engrais vert par rapport au type de sol où l'on souhaite l'utiliser.

Comment procéder ?

Étape n° 1 : préparez le sol comme indiqué à la *Fiche pratique n° 6 – Préparation du sol d'un potager*. Si ce travail a été fait quelques jours auparavant, passez un coup de râteau sur la surface.

Étape n° 2 : semez à la volée, puis à l'aide du râteau ou de la griffe de jardinage enfouissez superficiellement les semences et finalement arrosez.

Étape n° 3 : maintenez le sol humide jusqu'à ce que les plantes soient bien établies.

Étape n° 4 : surveillez les arrosages et apportez de l'eau en tenant compte du type de plantes.

Étape n° 5 : quand les plantes ont atteint le stade désiré, incorporez l'engrais vert au sol. Pour les plantes hautes (ex. : avoine, orge, féverole, sarrasin), coupez-les à l'aide d'une tondeuse en vous assurant de laisser les rognures de tonte sur la planche. Enfouissez ensuite à 5 à 10 cm (2,5" à 4") de profondeur au maximum manuellement avec une fourche à bêcher ou mécaniquement avec un rotoculteur, une motobêcheuse, ou un instrument de labour à disques ou à dents.

Étape n° 6 : attendre au moins 2 semaines après l'enfouissement avant tout semis ou toute plantation.

OUTILS ET PRODUITS À PRÉVOIR

Outils : griffe rotative, râteau droit, arrosoir à main avec pomme d'arrosage ou tuyau d'arrosage avec pistolet d'arrosage, fourche à bêcher

Équipements : rotoculteur, ou motobêcheuse, ou un instrument de labour à disques ou à dents

Produits : semences

 **Collectif 21**
Agriculture urbaine Boucherville
www.collectif21.com